



HAL
open science

Les mots des autres chez Martial : la syllepse comme indice de modalisation autonymique

Frédérique Fleck

► **To cite this version:**

Frédérique Fleck. Les mots des autres chez Martial : la syllepse comme indice de modalisation autonymique. L'aliénation (Paris), 2017. hal-03410418

HAL Id: hal-03410418

<https://hal.science/hal-03410418v1>

Submitted on 31 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES MOTS DES AUTRES CHEZ MARTIAL : LA SYLLEPSE COMME INDICE DE MODALISATION AUTONYMIQUE

Frédérique FLECK

RÉSUMÉ

Les jeux sur la polysémie d'un terme, dont la figure de la syllepse est emblématique, entraînent pour ce terme un blocage de la synonymie. L'autonymie, mode de la citation, étant caractérisée par le blocage de la synonymie du segment cité, la syllepse peut, à ce titre, servir d'indice de modalisation autonymique. Elle permet ainsi le repérage de la mention littérale d'un terme au sein d'un passage qui ne présente pas cette mention de manière explicite. L'article établit ce statut d'indice de modalisation autonymique de la syllepse tout en en soulignant les limites.

SUMMARY

Puns based on polysemy, of which the rhetorical figure of syllepsis is emblematic, block the synonymy of the word at play. Autonymy, the mode of quotation, being characterized by the blocking of synonymy of the quoted segment, syllepsis can be the symptom of autonymic modalisation. Syllepsis can thus help us locate a literal quotation in a clause that does not signal that quotation in an explicit way. The aim of this paper is to demonstrate how syllepsis can be such a symptom of autonymic modalisation and to what extent.

1. MODALISATION AUTONYMIQUE ET INDICES DE MODALISATION AUTONYMIQUE

Les formes de discours représenté¹ peuvent relever de trois types d'emploi. Dans l'emploi standard, le discours représenté est reformulé

¹ À la suite d'autres linguistes, je parle de « discours représenté » plutôt que de « discours rapporté ». Cette désignation a l'avantage d'être plus large : elle ne se limite pas, comme l'appellation traditionnelle de « discours rapporté », aux seuls discours direct, indirect et indirect libre, et elle permet d'inclure les

par le locuteur primaire (le discours indirect en est un cas emblématique, voir l'exemple 1). Dans l'emploi autonome, le discours représenté est cité littéralement et fonctionne, quelle que soit sa nature, comme un substantif (c'est typiquement le cas du discours direct, voir l'exemple 2). Enfin, dans l'emploi standard avec modalisation autonymique, le discours représenté est parfaitement intégré à la syntaxe de la phrase – emploi standard –, mais est néanmoins donné comme une citation littérale – caractère autonymique. Ce dernier emploi est illustré dans l'exemple (3) par le segment « modalisation autonymique » qui constitue, au sein du passage au discours indirect, un « îlot textuel »² ayant échappé à l'opération de reformulation par le locuteur primaire.

(1) La linguiste affirme que **la syllepse peut signaler le caractère citationnel d'un terme.**

(2) La linguiste affirme : « **La syllepse est un indice de modalisation autonymique** ».

(3) La linguiste affirme que la syllepse peut signaler une « **modalisation autonymique** ».

Les phénomènes relevant, en latin, de l'emploi standard (du discours indirect notamment) et de l'emploi autonome (discours direct, mais aussi termes mentionnés dans des énoncés métalinguistiques) ont déjà fait l'objet d'un certain nombre de travaux, menés par Lyliane Sznajder et par Christian Nicolas en particulier. Ceux qui relèvent de la modalisation autonymique, en revanche, n'ont été que rarement abordés. Or ces cas méritent une attention toute particulière. Parfaitement intégrés à la syntaxe de la phrase, les termes ou expressions employés à la fois en usage et en mention sont souvent difficiles à identifier dans les textes latins qui nous ont été transmis sans les marques typographiques qui signalent ordinairement ces segments en modalisation autonymique dans les textes modernes (guillemets ou italiques). Ainsi, dans l'exemple (4), qui reflète la manière dont l'exemple (3) nous aurait été transmis s'il s'agissait d'un texte latin, il est difficile de percevoir qu'un segment de l'énoncé est en modalisation autonymique.

énoncés fictionnels dans lesquels on ne « rapporte » pas de discours à proprement parler, puisqu'aucun discours n'a été réellement tenu.

² Cette appellation, introduite par J. Authier-Revuz en 1978 (28-29 et 73-74), a été défini par elle de manière plus complète dans un article de 1996 qui est entièrement consacré à cette catégorie particulière de discours représenté.

(4) La linguiste affirme que la syllepse peut signaler une modalisation autonymique.

Dans cet exemple, ce qui peut éventuellement amener à identifier « modalisation autonymique » comme une citation littérale, c'est déjà la mention d'une source possible (« la linguiste ») et la présence de l'expression à l'intérieur d'un segment plus étendu de discours représenté bien identifié (le segment de discours indirect qui suit « que ») émanant de cette source. C'est aussi et surtout le caractère technique de l'expression, relevant de la langue spéciale de la linguistique, allié à la caractérisation du locuteur secondaire comme linguiste, c'est-à-dire précisément comme l'un des usagers de cette langue spéciale, caractérisation qui laisse aussi penser que le locuteur primaire s'en distingue et donc ne maîtrise pas ou du moins ne manie pas habituellement cette langue technique.

Le présent article s'inscrit dans un programme de recherche plus large portant sur le repérage des formes non explicites du discours représenté en latin. Il s'agit principalement, donc, des formes relevant de l'emploi standard avec modalisation autonymique, mais pas seulement : le discours indirect libre et le discours direct libre, qui relèvent respectivement de l'emploi standard et de l'emploi autonome, exigent également un travail interprétatif. Je me concentrerai ici sur les cas de modalisation autonymique. Certains indices permettant de les repérer ont déjà été mis en lumière. Ainsi, Lyliane Sznajder (2005 : 751) a mentionné la présence de lexèmes évaluatifs imputables au locuteur secondaire :

(5) *Id uidebatur approbare quod erat in extremo febriculam tum te habentem scripsisse.* (Cic., *Att.* VI, 9, 1)

« Cela semblait corroborer les derniers mots de ta lettre où tu disais m'avoir écrit sous le coup d'une 'petite fièvre'. »

Dans cet extrait de la correspondance de Cicéron, le substantif *febriculam*, avec son suffixe diminutif qui minimise l'importance de la maladie, est une citation d'un terme employé par Atticus : pour des raisons de politesse, il ne peut être pris en charge par le locuteur primaire, Cicéron.

Peggy Lecaude (2015 : 16) a signalé que le passage du latin au grec pouvait constituer un autre indice :

(6) *Et hinc ei τὰ κομψὰ illa γλανίσκια et μαλακοὶ χιτωνίσκοι ab aemulis aduersariisque probro data.* (Gell., *N. A.* I, 5, 1)

« Et de là ces ‘élégants petits manteaux’ et ces ‘tuniques douillettes’ qui lui ont été reprochés par ses rivaux et ses adversaires. »

Dans ce passage des *Nuits attiques*, l’apparition des termes grecs ne relève pas du code-switching : il s’agit de la citation, dans leur langue originale, de termes effectivement employés par les détracteurs de Démosthène (cf. Eschine, *Contre Timarque*, 131).

J’ai moi-même montré³ que la répétition d’un terme qui apparaît une première fois au sein d’un discours reformulé peut être l’indice d’une reprise littérale du terme en question, lorsque la répétition du terme s’inscrit dans un mouvement de réaction du locuteur primaire par rapport aux propos représentés :

(7) *Mentitur qui te uitiosum, Zoile, dicit :*

non uitiosus homo es, Zoile, sed uitium. (Mart. XI, 92)

« Il ment, celui qui dit, Zoïle, que tu es ‘vicieux’. Tu n’es pas un ‘vicieux’, Zoïle : tu es le vice. »

Les deux occurrences de l’adjectif *uitiosus* pourraient être mises entre guillemets car il est employé, dans les deux cas, avec une modalisation autonymique : la discussion autour de l’emploi de ce terme à propos de Zoïle n’a de sens que si c’est ce terme même qui a été utilisé par le locuteur secondaire évoqué au vers 1 (*qui dicit*).

Les trois types d’indices que je viens de citer sont bien loin d’épuiser tout ce qui peut se présenter. Lors de mon enquête sur la répétition comme indice de littéralité, j’avais croisé d’autres signaux comme la figure étymologique (dans l’exemple 7, le jeu *uitiosus - uitium*) ou encore la syllepse, cas que je me propose d’approfondir ici. Pour être convaincante, l’identification de formes non explicites de discours représenté doit s’appuyer, lorsque cela est possible, sur un faisceau d’indices plutôt que sur un indice unique. On le voit avec l’analyse proposée pour l’exemple (4). Il est, de ce fait, extrêmement utile de dresser un inventaire aussi complet que possible de ces signaux, tâche que j’entends poursuivre avec cette étude sur la syllepse.

Ce qui importe, lorsqu’il s’agit de repérer une modalisation autonymique, c’est d’établir le caractère littéral, le caractère de citation du segment d’énoncé concerné. Le statut fictionnel des épigrammes de Martial sur lesquelles portent mes recherches n’empêche nullement

³ Fleck (2015).

d'employer ces termes de « citation » et de « littéralité » : l'emploi autonome ou avec modalisation autonymique donne les propos représentés dans leur matérialité signifiante, sur le mode de la citation-monstration⁴ ; qu'il s'agisse de citations fictives n'y change rien. L'une des manières d'établir qu'un terme est présenté comme celui-là même qui a été employé par le locuteur secondaire peut être de montrer qu'un autre terme synonyme ne saurait lui être substitué. Ce blocage de la synonymie qui est le propre de l'autonymie (le mot ne renvoie pas à un élément du monde, mais à lui-même, en tant que signe langagier) est souvent illustré par des exemples d'emploi autonome (sans usage) dans lesquels une glose du terme autonome indique la séquence phonétique qui le termine, son étymologie, le nombre de syllabes qui le composent ou encore les sens qu'il peut avoir, comme l'illustrent les exemples (8) à (11).

(8) « 'Surnage' fait une rime riche avec 'carnage'. » (Authier-Revuz 2003 : 71)

(9) « 'Chaussure' est de la même famille que 'chausse' » (Authier-Revuz 1992 : 40)

(10) « Le mot *libraire* est dissyllabique [*sic*]. » (Rey-Debove 1997 : 96)

(11) « *Mignon*, ça veut dire 'joli' ou 'gentil'. » (Charlent 2003 : 158)

Le blocage de la synonymie n'a, à ma connaissance, pas été utilisé comme critère de repérage d'une modalisation autonymique. Dans ce type d'emploi, des gloses comme celles que permet l'emploi autonome sont exclues, mais différents jeux sur le signifiant ou le signifié peuvent remplir la même fonction. Ainsi, la figure étymologique que j'ai signalée dans l'exemple (7) ne peut fonctionner que si c'est bien l'adjectif *uitiosus*, dérivé de *uitium*, et non l'un de ses synonymes, qui a été employé. Le jeu porte là sur le signifiant. C'est un cas de blocage de la synonymie lié au signifié qui retiendra ici mon attention. Il s'agit des jeux sur la polysémie que j'ai subsumés sous le terme de syllepse⁵.

⁴ Voir J. Authier-Revuz (1992-1993) et (1995).

⁵ Le lien possible entre syllepse et citation a été fait, dans un cadre différent, par M. Riffaterre dans son article de 1979 sur la « syllepse intertextuelle ». Dans ce cas particulier, « la syllepse consiste à prendre le même mot dans deux sens à la

2. LA SYLLEPSE COMME INDICE DE MODALISATION AUTONYMIQUE

J'emploierai ce terme de syllepse dans une acception large par rapport à l'emploi des rhétoriciens. Relèvent en effet pour moi d'un fonctionnement sylleptique tous les cas dans lesquels une même occurrence d'un terme se voit attribuer deux sens différents. Tous les types de polysémie seront donc pris en considération, pas seulement la polysémie qui relève d'une relation métaphorique entre une acception concrète et une acception abstraite (c'est-à-dire entre un sens propre et un sens figuré ; seul l'exemple 14 est typique de ce point de vue). L'attribution d'un double sens pourra être attentionnelle aussi bien qu'intentionnelle, c'est-à-dire que j'inclurai les cas où un double sens est perçu lors de l'opération interprétative de décodage des propos du locuteur secondaire par le locuteur primaire sans que le locuteur secondaire ait cherché à encoder ce double sens. Enfin, j'inclurai aussi des cas où il y a deux occurrences du terme à double sens, cas qui relèvent, en rhétorique, de la figure de l'antanaclase.

La syllepse peut être l'indice d'une modalisation autonymique à condition, bien sûr, de pouvoir être rapportée à un locuteur secondaire⁶. Il est nécessaire pour cela, au minimum, qu'une mention soit faite d'un être de discours qui pourrait être la source du terme faisant syllepse. Il faut, ensuite, que le contexte indique, ou au moins laisse supposer, une production verbale de la part de ce personnage. Le cas le plus net est

fois, sa *signification contextuelle* et sa *signification intertextuelle*. La signification contextuelle, c'est le sens que demande la fonction du mot dans la phrase. La signification intertextuelle, c'est un autre sens possible (dans le dictionnaire, du moins, c'est-à-dire dans l'abstrait), que le contexte élimine, ou négativise, parce qu'il lui est grammaticalement et sémantiquement incompatible. Or cette élimination, comme le ferait un refoulement dans l'acception freudienne du terme, entraîne une compensation : elle engendre un texte. » (1979 : 496). Je remercie Claire Paulian de m'avoir signalé cet article.

⁶ Je parle de locuteur primaire à propos de l'être de discours que l'on peut appeler par commodité « Martial », bien qu'il ne se confonde pas avec le véritable Marcus Valerius Martialis, et qui correspond à ce que l'on désignerait, pour une œuvre en prose, comme le narrateur. Les autres êtres de discours, c'est-à-dire les personnages à qui sont attribués des paroles, des écrits ou des pensées à l'intérieur de la fiction martialienne, sont désignés comme des locuteurs secondaires.

ainsi celui où la syllepse apparaît dans un discours indirect. Dans cette configuration, la présence d'un locuteur secondaire et d'un discours représenté est explicite (avec la présence du verbe de parole : dans l'exemple 13, *dicit*, qui a *quisquis* pour sujet) et, de plus, la localisation de la syllepse au sein du discours indirect (en 13, *te niueam habere togam*) rend explicite son appartenance au discours représenté. La présence d'un « mot », c'est-à-dire d'un bon mot, jouant ici sur la polysémie du terme, indique alors que le terme en question est présenté comme étant celui-là même que le locuteur secondaire a employé. La syllepse signale dans ce cas un îlot textuel, à caractère littéral, au sein du discours reformulé. Je me concentrerai dans un premier temps sur des exemples de ce type avant de revenir, dans la section suivante, sur les problèmes que peut poser l'attribution de la syllepse à un locuteur secondaire.

Notons que l'apparition d'une syllepse dans un discours direct (comme en 12 où Martial retourne la critique portée par *liber* contre celui qui l'a proférée, en passant du sens de « /libre / par ses paroles/ » à celui « /libre / par sa naissance/ ») n'a en revanche pas d'intérêt dans l'optique de cette étude dans la mesure où elle ne nous apprend rien sur le discours représenté, car le discours direct est déjà donné comme ayant, dans son ensemble, un caractère littéral.

(12) « **Liber** homo es nimium », dicis mihi, Ceryle, semper.

In te quis dicit, Ceryle : « Liber homo es » ? (Mart. I, 67)

« 'Tu es un homme trop libre', me dis-tu toujours, Cérylus. Mais de toi, Cérylus, qui dit : 'C'est un homme libre' ? »⁷

Dans l'épigramme IV, 34, l'humour repose sur les deux sens qui peuvent être attribués à l'adjectif *niueam* :

(13) *Sordida cum tibi sit, uerum tamen, Attale, dicit*

quisquis te niueam dicit habere togam. (Mart. IV, 34)

« Bien qu'elle soit en piteux état, il dit vrai, Attale, celui qui dit qu'elle est comme neige, ta toge. »

L'expression de la concession (*cum... tamen...*) fait percevoir une allotopie antonymique⁸ entre le trait /sombre/ de *sordida* et le trait /blanc/ de *niueam* (et aussi entre les traits /sale/ et /immaculé/, voire /pauvre/ et

⁷ Les traductions données dans cet article sont personnelles.

⁸ La terminologie employée pour l'analyse sémantique des syllepses est celle de F. Rastier (1987 et 1994).

/riche/). Cette allotopie conduit à virtualiser les traits /blanc/, /immaculé/ et /riche/ dans *niueam*, par un processus de dissimilation (selon un parcours interprétatif complexe que je ne fais que résumer ici : voir Brouard *et al.*, à paraître). Le substantif *togam* qui clôt l'épigramme rend saillant le trait /blanc/ de son épithète *niueam* dans la mesure où ce sème afférent est habituellement actualisé quand le substantif caractérisé est une pièce de textile et particulièrement une toge (au point que l'adjectif connaît des emplois où il incorpore le sémème de *toga*, au sens de « vêtu d'une toge blanche comme neige » : Juv. X, 45 : *niueos Quirites*). Il reste au lecteur à trouver le sens à donner à *niueam* qui pourrait convenir pour qualifier *togam* sans être disqualifié par la qualification concomitante de *sordida*. Ce sera celui de « semblable à la neige par sa froideur » qui actualise, par assimilation, le sème afférent /élimé/ ou /usé jusqu'à la corde/ voire /troué/ ou /déchiré/ de *sordida*. Il y a donc ici un jeu sur la polysémie de *niueam* : « /semblable / à la neige / par sa blancheur/ » ou « /semblable / à la neige / par sa froideur/ ». Le sel de l'épigramme tient dans ce double sens, qui n'appartient qu'à *niueam* : l'épigramme n'a plus de sens si l'on remplace *niueam* par son synonyme *algentem* (*algentem togam* « une toge qui ne tient pas chaud », voir Mart. XII, 36, 2 et XIV, 135, 2). Cet adjectif est donc employé avec une modalisation autonymique et peut être identifié comme un îlot textuel au sein du discours indirect *te niueam habere togam*. Cette séquence de discours représenté n'est d'ailleurs ici qu'une mise en scène visant à mettre en relief le jeu de mots : l'indéfini *quisquis* avec un verbe de parole au présent (*dicit*) renvoie ici très vraisemblablement au locuteur primaire en tant que ON-locuteur⁹.

Dans l'épigramme II, 87, on peut de même considérer que le verbe *ardere*, au vers 1, est un îlot textuel au sein d'une séquence de discours indirect.

(14) *Dicis amore tui bellas ardere puellas,*

qui faciem sub aqua, Sexte, natantis habes. (Mart. II, 87)

« Tu dis que les jolies filles brûlent d'amour pour toi, toi qui as la tête de quelqu'un qui nage sous l'eau, Sextus. »

Il y a ici un jeu sur la polysémie de type métaphorique de ce verbe, bien qu'il ne puisse être interprété, dans le cotexte de la proposition dans laquelle il apparaît (du fait de la spécification par *amore* notamment), qu'au sens figuré. Il n'y a aucun double sens intentionnel : c'est le

⁹ Pour une analyse plus approfondie des processus interprétatifs mis en jeux par cette épigramme ainsi que celles qui sont présentées en (15) et en (17), je renvoie à l'étude de Brouard *et al.* à paraître dans le numéro 13 de *De lingua Latina*.

commentaire malicieux que fait le locuteur primaire des propos représentés du locuteur secondaire qui active un second sens concret. En effet, ce qui est d'abord saillant dans l'expression *sub aqua natantis* (du fait d'une part de l'ordre des mots et de la disjonction, d'autre part du caractère peu transparent de l'expression), c'est le sème /élément/ de *aqua* qui active dans *ardere* le même sème par assimilation, créant ainsi simultanément une isotopie /élément naturel/ et une allotopie autonymique entre les sèmes /liquide/ et /igné/. À travers la relative, le locuteur primaire suggère l'impossibilité d'une relation de cause à effet, impossibilité qui est perçue d'abord, de manière plaisante et décalée, sur le plan concret : comment celui qui est mouillé pourrait-il être à l'origine d'innombrables embrasements ? L'opposition qui est ainsi perçue guide l'interprétation dans le domaine psychologique en conduisant à actualiser, par dissimilation à partir de *ardere*, un sème afférent contextuel /laid/ pour l'expression *sub aqua natantis*. L'activation du sens concret de *ardere* me paraît donc ici un élément indispensable de la construction du sens de l'épigramme qui, à travers l'invalidation de la relation de cause à effet, amène à remettre en cause l'effet et ainsi à dégonfler les prétentions de Sextus dont l'exposition à travers un discours représenté pouvait déjà laisser sentir une distanciation du locuteur primaire.

3. PROBLÈMES D'ATTRIBUTION

Dans l'épigramme IX, 15, on peut de même considérer que le verbe *fecisse*, qui apparaît dans le discours indirect au vers 2, fait l'objet d'une modalisation autonymique.

(15) *Inscripsit tumulis septem scelerata uirorum
se fecisse Chloe. Quid pote simplicius ?* (Mart. IX, 15)

« La misérable Chloé a inscrit sur les tombeaux de ses sept maris que c'était là son ouvrage. Peut-on être plus franc ? »

La présence de *tumulis* active par assimilation le sème /monument funéraire/ dans le verbe *fecisse* employé absolument au sens de « /réaliser / un monument funéraire/ ». Mais, dans un cotexte où *scelerata* et le nombre anormalement élevé de veuves ont déjà soupçonné le crime, l'occurrence de l'adjectif *simplicius* amène décidément le lecteur qui aurait encore des doutes à actualiser par assimilation dans cet adjectif comme dans *fecisse* le sème /crime/. *Simplex* reçoit ainsi le sens de « /qui avoue / sans détour / son crime/ » et *facere* de « /réaliser / un

crime/ ». Il y a ici un jeu permis par l'emploi absolu de *facere* qui, par l'intégration du sémème du second actant comme sème spécifique dans le sémème du verbe, crée une ambiguïté qui n'existerait pas dans son emploi transitif (*tumulum facere* ou *scelus facere*)¹⁰. *Fecisse*, auquel on ne saurait substituer un synonyme comme *aedificare*, est le mot même employé par Chloé dans l'univers fictionnel de cette épigramme et fait donc l'objet d'une modalisation autonymique qui lui confère un caractère littéral. Cette interprétation est ici corroborée par l'emploi formulaire récurrent du verbe *facere* sans complément dans les inscriptions funéraires¹¹. Ici, à la différence de ce qui se produit dans les deux exemples précédents, la syllepse sur *fecisse* n'est nullement encodée par le locuteur secondaire, c'est le commentaire du locuteur primaire qui active un second sens du verbe. Le détour par le discours et par le mot de l'autre permet ici à Martial de moquer la sottise du personnage qui avoue involontairement son crime et de montrer sa propre finesse.

Ce dernier exemple permet de voir que la syllepse ne vaut comme indice de modalisation autonymique que lorsqu'elle peut être rapportée avec une certaine vraisemblance à une source autre que le locuteur primaire. C'est le cas pour *fecisse* en (15) comme pour *niueam* en (13) ou pour *ardere* en (14), les trois termes apparaissant dans des segments de discours indirect au sein desquels ils constituent des îlots textuels. Ce peut aussi être le cas, de manière toutefois moins évidente, pour *scelerata* en (15). L'adjectif peut signifier « criminelle » (« /maudit / du fait de ses crimes/ »), et dénoncer alors les agissements de Chloé, mais il peut aussi, dans le contexte d'une inscription funéraire, se traduire par « infortunée » (« /malchanceux / comme un être maudit/ »). On peut donc penser, ainsi que l'a suggéré P. Veyne (1964), que l'adjectif est donné comme faisant partie de l'inscription qui aurait porté quelque chose comme *uxor scelerata fecit*, bien que l'épithète ne soit pas incluse dans le discours indirect (**se sceleratam fecisse*). Il s'agirait alors de la mention, au sein du discours du locuteur primaire, d'un terme employé par le locuteur secondaire. On peut aussi voir là un simple jeu du locuteur primaire avec

¹⁰ L'emploi absolu fait qu'il y a polysémie étroite interne de sens.

¹¹ L'inscription suivante en offre un bon exemple : *Diis Manibus sacrum. Memoriae Doridis infelicissimae quae incredibili subitanea ui ignis deperit, annos aetatis septem diebus uiginti duobus. Fecit Licinia Hedone, patrona. Ossa tibi bene quiescant. Tibi terra leuis sit.* (A.E. 1988, 117), « Consacré aux dieux Mânes. À la mémoire de la très infortunée Doris, qui a trouvé la mort dans un incendie soudain d'une incroyable violence, à l'âge de sept ans et vingt-deux jours. Licinia Hédoné, sa patronne, a fait édifier ce monument. Que tes os reposent bien, que la terre te soit légère ! »

le contexte funéraire, et non avec le texte même de l'inscription, auquel cas *scelerata* serait seulement un mot de Martial, et non de Chloé. La présence d'une modalisation autonymique est donc moins assurée dans ce cas. Enfin, l'épigramme IX, 15 comporte sans doute une troisième syllepse, sur l'adjectif *simplicius* : on peut comprendre que le texte de l'épithaphe choisi par la veuve est « sobre » (c'est-à-dire « /qui s'exprime / sans détour/ ») ou bien qu'il est « franc » (« /qui avoue / sans détour / son crime/ »). Mais il ne semble pas possible de rapporter cet adjectif à une autre source que le locuteur primaire, qui clôt l'épigramme par un commentaire malicieusement ambigu. Pas de modalisation autonymique ici.

L'examen de l'épigramme III, 80 soulignera la nécessité de faire preuve de prudence et de discernement dans le repérage de modalisations autonymiques.

(16) *De nullo quereris, nulli maledicis, Apici.*

*Rumor ait **linguae** te tamen esse **malae**.* (Mart. III, 80)

« Tu ne te plains de rien, tu ne médis de personne, Apicius. La rumeur dit pourtant que tu as mauvaise langue. »

L'expression *linguae malae* fait l'objet d'un jeu sur le sens d'« /organe charnu / placé dans la bouche / permettant l'activité langagière/ » pour *lingua*, sens qui est particulièrement saillant quand le substantif est associé à l'adjectif *mala* qui prend alors le sens de « /qui agit mal / dans le domaine langagier/ » ; l'expression, en latin comme en français, est lexicalisée en ce sens et peut même (ce qui n'est pas le cas ici) désigner non plus l'organe médisant mais la personne dotée de cet organe médisant. Dans notre épigramme, l'isotopie du sème /langagier/ s'installe dès le premier vers avec les verbes *quereris* et *maledicis*, avant même l'apparition de la locution qui nous occupe. Mais l'expression de la concession, par le biais de l'adverbe *tamen*, invite à inhiber, par dissimulation, le trait /langagier/ dans *linguae* et *malae* et à rechercher un autre domaine d'application de l'activité mauvaise de cet organe. Le lecteur est ainsi conduit à actualiser le trait /sexuel/ qui n'est pas présent par ailleurs dans l'épigramme mais qui est aisément susceptible de faire l'objet d'une insinuation et apparaît de manière récurrente dans les épigrammes de Martial. Ce remplacement du trait /langagier/ par le trait /sexuel/ crée un jeu sur la polysémie de l'expression qui bloque la synonymie : l'épigramme serait incompréhensible si l'on remplaçait *linguae malae* par *linguae maledicae*, « langue médisante » (voir par exemple Val. Max. VIII, 9, 2), ou *linguae noxiae*, « langue malfaisante » (Mart. II, 61, 7), ou bien par *linguae improbae*, « langue impudique »,

« langue goulue » (Mart. II, 61, 2, en contraste avec *noxia lingua*), ou *linguae fututricis*, « langue fouineuse de sexe », pour reprendre la traduction de Serge Koster (Mart. XI, 61, 10).

Nous avons donc là une expression se trouvant au sein d'une séquence de discours indirect qui fait l'objet d'une syllepse. On pourrait alors être tenté de conclure, sans autre forme de procès, que cette expression est très vraisemblablement en modalisation autonymique. Or il n'en est rien, me semble-t-il. Plaçons-nous dans l'univers fictionnel de cette épigramme. Une rumeur circule au sujet d'Apicius : il se livrerait, avec sa langue, à des activités sexuelles réprouvées. Or, en dehors d'un contexte qui contraint à inhiber le sème /langagier/, cela ne saurait être exprimé par la locution *mala lingua* qui, nous l'avons vu, est lexicalisée au sens de « langue médisante ». Dès lors, le fait que la spécification réitérée *de nullo quereris, nulli maledicis* et la structure concessive, qui amènent à inhiber le sème /langagier/, ne font pas partie du discours représenté attribué à la rumeur amène à douter que *mala lingua* soit proprement l'expression qui circule à propos d'Apicius¹². La manière dont la communication des informations est organisée dans l'épigramme donne plutôt l'impression que le locuteur primaire a repris une rumeur explicite sur les habitudes sexuelles d'Apicius et que, pour lui donner du sel, il l'a reformulée de manière ambiguë pour la transformer en insinuation et l'a insérée dans un cotexte propre à donner à son assertion un tour paradoxal.

Dans le jeu sur la polysémie d'un terme que constitue la syllepse, il existe une hiérarchie entre les deux sens mis en jeu. L'un d'entre eux est, si l'on veut, plus évident, c'est-à-dire, plus exactement, qu'il exige moins d'effort interprétatif que l'autre de la part du récepteur. Ainsi, par exemple, la locution *mala lingua* est spontanément comprise comme l'expression figée ayant trait à l'activité langagière ou l'adjectif *niuea* (exemple 13) comme dénotant une couleur et il faut un contexte particulier pour activer un sens différent, parfois au pris d'un effort interprétatif considérable (pour *niuea*, en 13, la pointe laisse d'abord le lecteur perplexe et un retour réflexif sur l'épigramme est nécessaire pour saisir le jeu de mots). Pour que le terme faisant syllepse soit bien un mot de l'autre, il y a deux situations possibles. Soit le terme constitue un jeu volontaire, intentionnel, de la part du locuteur secondaire (qu'il s'agisse

¹² Même si l'on peut imaginer que les propos représentés au discours indirect ont été tronqués et fournissaient bien un cotexte propre à activer le second sens ou bien que, sans avoir été davantage développés, ils se situaient dans un contexte (par exemple accompagnement gestuel suggestif) propre à l'activer.

de sa part d'humour, d'une ambiguïté voulue, de duplicité...). Soit, si le double sens est involontaire, attentionnel (locuteur secondaire sot, naïf et locuteur primaire malicieux), c'est le sens le plus évident qui doit pouvoir être attribué au terme dans le discours du locuteur secondaire. Par exemple, en (15), *facere* et aussi *scelerata*, si l'on considère que cet adjectif fait partie du texte de l'épigramme, ne sont pas employés intentionnellement par Chloé avec un double sens. Elle les emploie simplement au sens de « réaliser un monument funéraire » et d'« infortunée » qui sont automatiquement sélectionnés par le lecteur dans le contexte d'une inscription funéraire. En (16), en revanche, on ne peut pas considérer que le locuteur secondaire emploie *mala lingua* au sens usuel de « langue médisante » et, comme nous l'avons vu, le contexte n'invite pas à considérer que le jeu sur le double sens de l'expression soit à mettre à son compte.

4. POLYSÉMIE ET LITTÉRALITÉ

Dans les cas que j'ai commentés jusqu'ici, la syllepse bloque effectivement la synonymie, permettant l'identification quasi certaine d'une modalisation autonymique quand le contexte s'y prête. Mais il n'en va pas toujours ainsi. Dans l'épigramme IX, 82, on peut relever un double sens pour l'expression *periturum cito* qui apparaît au vers 1.

(17) *Dixerat astrologus periturum te cito, Munna,
nec, puto, mentitus dixerat ille tibi.
Nam tu dum metuis ne quid post fata relinquas,
hausisti patrias luxuriosus opes
bisque tuum deciens non toto tabuit anno : 5
dic mihi, non hoc est, Munna, perire cito ? (Mart. IX, 82)*

« Un astrologue t'avait dit que tu courais à ta perte, Munna, et, à mon sens, il ne t'avait pas menti en te disant cela : craignant de laisser quelque chose à ta mort, tu as englouti par tes libéralités la fortune de ton père et tes deux millions ont fondu en moins d'une année. Dis-moi, n'est-ce pas là, Munna, courir à sa perte ? »

Le sens de « /quitter / le monde des vivants/ » pour le verbe *pereo* est le plus saillant avec un sujet animé, en l'absence d'autres précisions et dans le contexte solennel d'une prédiction – c'est du reste le sens qui lui est assigné sans hésitation par Munna, le destinataire de la prédiction, comme le montre son comportement subséquent. Mais c'est dans le sens de « /être dans une situation aussi désespérée / que celle qui consiste à

quitter le monde des vivants/ » que la prédiction s’accomplit puisque Munna, croyant mourir bientôt, se ruine complètement. Il s’agit là d’un jeu sur une polysémie de type métaphorique. Or, s’il est vrai que l’on ne saurait remplacer *periturum* par *decessurum*, *exspiraturum* ou par une locution spécifique comprenant le substantif *anima* ou *uita*, sous peine de rendre fausse la prédiction, on pourrait fort bien lui substituer *interiturum* ou *moriturum*, ou encore *occisurum* qui connaissent le même emploi hyperbolique que *pereo* et seraient ainsi également susceptibles de recevoir un double sens. La syllepse n’est donc pas, dans ce cas, un indice aussi probant de modalisation autonymique que dans les exemples précédents. La présence d’un second indice, auquel je m’étais plus particulièrement intéressée quand j’avais commenté cette même épigramme dans une autre étude¹³, permet malgré tout d’identifier avec une quasi-certitude *periturum cito* comme un îlot textuel au sein d’une séquence de discours indirect. Il s’agit de sa répétition sous la forme *perire cito* au vers 6 (avec le sens, cette fois, de « être dans une situation désespérée ») qui est présentée comme justifiant l’emploi de cette même expression au vers 1 (*dic mihi, non hoc est ... ?* « dis-moi, n’est-ce pas là... ? »).

On rencontre le même type de limite avec l’épigramme XI, 62 :

(18) *Lesbia se iurat gratis numquam esse fututam.*

Verum est. Cum futui uult, numerare solet. (Mart. XI, 62)

« Lesbie assure qu’on ne l’a jamais baisée gratis. C’est vrai : quand elle veut se faire baiser, elle paye. »

Toute l’astuce repose dans l’inhibition, par *numerare*, du sème /reçu/ actualisé d’abord dans *gratis* au profit du sème /donné/. On a ainsi un jeu sur la polysémie étroite de l’adverbe (« /sans paiement / reçu/ » ou « /sans paiement / donné/ ») qui invite à considérer qu’il est employé avec une modalisation autonymique. Mais l’adverbe apparenté *gratuito* présenterait la même ambiguïté. En l’absence d’autre indice de modalisation autonymique dans cette épigramme, on peut donc à bon droit soupçonner la présence d’une modalisation autonymique pour l’adverbe *gratis*, sans pour autant arriver à un degré très élevé de probabilité.

5. CONCLUSION

¹³ Fleck (2015).

Les restrictions que j'ai présentées sous les points 3 et 4 n'invalident en rien le statut d'indice de modalisation autonymique de la syllepse que j'ai posé et illustré au point 2. Elles sont en fait inhérentes à son statut d'indice – bien différent du statut de preuve – ainsi qu'au statut des formes interprétatives de discours représenté dont la présence est, par nature, toujours conjecturale¹⁴. Ces limitations montrent la nécessité de réunir un faisceau d'indices et, pour cela, d'établir un inventaire aussi large que possible de ces indices de littéralité.

La syllepse fonctionne donc comme indice de modalisation autonymique essentiellement quand elle figure au sein d'un discours indirect (elle signale alors un îlot textuel) ou, plus marginalement, dans un autre contexte permettant une attribution vraisemblable du terme qui fait syllepse à un locuteur secondaire, comme pour *scelerata* en (15). Il faut de surcroît qu'elle soit intentionnelle (ambiguïté voulue de la prédiction en 17, duplicité sans doute de Lesbie en 18, commentaire narquois du locuteur primaire en tant que ON-locuteur en 13) ou, si elle est attentionnelle, que le sens le plus évident en contexte du terme polysémique soit bien celui qui lui est attribué par le locuteur secondaire, comme en (14) pour *ardere* (« être consumé par la passion ») ou en (15) pour *scelerata* (« infortunée ») et *fecisse* (« ériger un monument »). Lorsque ces conditions sont remplies, il faut encore s'assurer que la syllepse bloque efficacement la synonymie, certains synonymes pouvant éventuellement se prêter au même jeu de mots, comme *gratis* et *gratuito* en (18) ou *perire* et *interire*, *occidere*, *mori* en (17).

Frédérique Fleck
École normale supérieure
Département des Sciences de l'Antiquité
AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS
45 rue d'Ulm
F-75005 Paris
frederique.fleck@ens.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

¹⁴ Qu'il s'agisse de formes de modalisation autonymique telles que celles que j'ai présentées ici, de formes autonomes comme le discours direct libre ou de formes standard comme le discours indirect libre. Voir Authier-Revuz (1992-1993).

- AUTHIER-REVUZ, J., 1978. « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, 17, p. 1-87.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1992-1993. « Repères dans le champ du discours rapporté » I et II, *L'Information grammaticale*, 55, p. 38-42 et 56, p. 10-15.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1995. *Ces Mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1996. « Remarques sur la catégorie de 'îlot textuel' », *Cahiers du français contemporain*, 3, p. 91-115.
- BROUARD, L., DELALANDE, J., EULER, C., HAENSLER, L., LUTHON, P., PAUTRAT, F., PERRAUD, M., DE TOLEDO, M., à paraître. « Jouer avec les mots : pointe et parcours interprétatifs dans les *Épigrammes* de Martial », *De Lingua Latina*, 13, <http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique2315>.
- CHARLENT, M.-T., 2003. « L'autonymie dans le discours direct », in Authier-Revuz, J., Doury, M., Reboul-Touré, S. (éd.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 153-161.
- FLECK, F., 2015. « La possibilité d'un îlot. La répétition comme indice de littéralité », in Fleck, F., Sznajder, L. (éd.), *De Lingua Latina 11. Le discours rapporté en latin 2/2*, <http://www.paris-sorbonne.fr/Numero-11-mai-2015>.
- LECAUDÉ, P., 2015. « Le grec rapporté : citation et reformulation d'énoncés grecs dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle », in Fleck, F., Sznajder, L. (éd.), *De Lingua Latina 11. Le discours rapporté en latin 2/2*, <http://www.paris-sorbonne.fr/Numero-11-mai-2015>.
- NICOLAS, C., 2005. *Sic enim appello... Essai sur l'autonymie terminologique gréco-latine chez Cicéron*, Louvain/Paris/Dudley (Ma), Peeters.
- NICOLAS, C., 2005. « Typologie de l'autonymie en latin », in Poli, F., Vottéro, G. (éd.), *De Cyrène à Catherine : trois mille ans de Libyennes. Etudes grecques et latines offertes à Catherine Dobias-Lalou*, Nancy, ADRA, p. 415-428.
- RASTIER, F., 1987. *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RASTIER, F., 1994. *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson.
- REY-DEBOVE, J., 1997 (1978¹). *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin.
- RIFFATERRE, M., 1979. « La syllepse intertextuelle », *Poétique*, 10, p. 496-501.
- SZNAJDER, L., 2000. « Discours indirect et dépendance syntaxique », in Moussy, C. (éd.), *De lingua Latina nouae quaestiones. Actes du 10^o*

Colloque International de Linguistique Latine, Paris-Sèvres, Avril 1999, Paris/Louvain, Peeters, p. 609-626.

SZNAJDER, L., 2002a. « Interférences et conflits dans les formes du discours rapporté », in Bolkestein, A.M., Kroon, C.H.M., Pinkster, H., Risselada, R., Gieben, J.C. (éd.), *Theory and Description in Latin Linguistics, Selected Papers from the XIth International Colloquium on Latin Linguistics*, Amsterdam, J.C. Gieben, p. 361-377.

SZNAJDER, L., 2002b. « La concordance des temps comme paramètre du Discours Indirect en Latin », in Savicki, L., Shalev, D. (éd.), *Donum Grammaticum, Studies in Latin and Celtic Linguistics, in honour of Hannah Rosén*, Louvain/Paris/Sterling (Virginia), Peeters, p. 337-349.

SZNAJDER, L., 2005. « Stratégies de prises en charge énonciatives dans le discours indirect », in Calboli, G. (éd.), *Papers on Grammar IX. Latina Lingua ! Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics*, Rome, Herder, p. 749-761.

VEYNE, Paul, 1964. « Martial, Virgile et quelques épitaphes », *Revue des Études Anciennes*, 66, p. 48-52.